**Mazamet 30 mai : la parole citoyenne sera-t-elle entendue ?**

Publié le [4 juin 2018](http://toutesnosenergies.fr/index.php/2018/06/04/mazamet-30-mai-la-parole-des-citoyens-sera-t-elle-entendue/) par [WM81](http://toutesnosenergies.fr/index.php/author/wm81/)

****

**TNE Occitanie Environnement a organisé et animé à Mazamet le 30 mai un débat public sur la transition énergétique et environnementale**. S’inscrivant dans la discussion en cours sur la programmation pluriannuelle de l’énergie (PPE) et labellisé par la Commission national du débat public (CNDP), **cette rencontre a réuni 400 personnes**.

L’objectif de ce débat public était d’abord de répondre au questionnement très technique posé par le gouvernement, tout en l’élargissant à des dimensions largement absentes  : l’environnement et la biodiversité, l’harmonie sociale, l’attractivité des territoires ruraux, l’impact financier des choix énergétiques pour l’ensemble des citoyens. Par les nombreux avis exprimés et argumentés, les citoyens ont confirmé que **la PPE ne peut se limiter aux dimensions techniques**.

L’autre objectif de TNE Occitanie Environnement était d’ouvrir des pistes afin de**permettre que la transition énergétique et environnementale se réalise dans le respect des habitants et des territoires qu’ils habitent et qu’ils font vivre**. Un sujet préoccupant à cet égard est l’éolien industriel, qui au fil des ans s’est avéré être une impasse sociale et démocratique, une injure environnementale majeure, et un gouffre financier qu’il convient de ne pas aggraver.

**Plusieurs demandes fortes ont été formulées**:

* Nécessité d’un moratoire obligeant à une évaluation sérieuse (économique, sociale, environnementale) de l’implantation désordonnée et sans contrôle des parcs éoliens ;
* Respect des zones protégées par la loi Montagne, par la loi Littoral, dans les PNR etc.
* Retrait du projet de décret Lecornu qui allège les contraintes légales et réglementaires pour les promoteurs, et réduit les possibilités de recours pour les opposants.

**Nous avons réaffirmé la priorité des choix en faveur des mesures d’accompagnement à la sobriété énergétique, qui remettent en cause les modèles de développement économique**. S’il est nécessaire, comme l’a demandé la Cour des Comptes (rapport du 18 avril 2018) de chiffrer le coût complet effectif des programmes, nous avons insisté sur l’existence des coûts indirects environnementaux et sociaux. Les choix énergétiques devraient être au service de l’intérêt public et non pas au profit de grands groupes industriels et financiers.

**Beaucoup de participants ont manifesté leur colère face à l’absence générale d’informations, de concertation, de participation aux décisions qui les concernent.**Ce débat public n’est qu’un premier pas qui ne permettra pas à lui seul de répondre à l’ensemble des questions complexes qui se posent (mix énergétique et électrique, qualité, coûts). Il s’agira de le prolonger en prenant en compte comme l’a demandé avec insistance le public présent à Mazamet l’environnement au sens large, l’humain, le social, l’aménagement du territoire.

De même, face aux nuisances réelles, sur la santé, sur la faune, sur l’habitabilité des territoires, il convient de **renforcer la qualité des études d’impact et de les placer sous contrôle démocratique**.

Lors de la séance plénière, **le représentant de la présidente de Région a précisé qu’elle acceptait d’ouvrir une discussion avec TNE-OE**. Nous la mènerons en nous appuyant sur le travail réalisé par notre collectif, un programme environnemental et énergétique complet appelé REPÒSTA. Nous rendrons publiques toutes ces discussions. Ce dialogue programmatique entre les autorités régionales et la société civile représentée par TNE-OE pourrait faire l’objet d’une expérimentation menée sous le contrôle de l’État.

Le collectif TNE-OE remercie l’ensemble des participants et des associations présentes, pour la qualité de leurs propositions, et remercie toutes lespersonnalités qualifiées, spécialistes de l’environnement, de l’énergie, juristes et sociologues qui ont bien voulu apporter leurs témoignages et leurs compétences pour nourrir ce débat.

**Contact presse : Michèle Solans – O6 46 03 19 15 – 04 67 97 51 27**–**solans.michele@gmail.com**

Nous mettrons en ligne l’ensemble des documents que nous devons transmettre à la CPDP (Commission Particulière du Débat Public). N’hésitez pas à faire remonter vos avis et vos questions : tous seront retenus et envoyés. **contact@toutesnosenergies.fr**